

Valérie DELALANDE
20 Grande Rue
78126 Aulnay sur Mauldre
Cell. : 0614250182

Aulnay sur Mauldre,
Le 21 Avril 2021

Objet : Point sur mes demandes d'achat de la cour et du local cantonnier.
(ancien atelier jouxtant la bibliothèque au 20 Grande rue)

A l'attention des élus du conseil municipal
Election du mois de juin 2020

Chers élus,

Je vais commencer ce courrier par un peu d'historique concernant mes différentes sollicitations pour l'achat de l'ancien atelier des cantonniers jouxtant la bibliothèque du côté du 20 Grande rue !!!

Dans un premier temps, vous pourrez constater des poubelles entreposées depuis des années dans cette cour et donc pratiquement devant ma porte d'entrée !!! (Photos jointes à ce courrier).

Des courriers étaient partis en Mairie en 2017, mais jamais sans le moindre retour écrit ni la moindre convocation.

Simplement des bruits qui annonçaient que ce local pourrait devenir un futur lieu destiné aux anciens ou même intergénérationnel avec comme chefs de projets Monsieur CHARBIT et Madame ABADIE, à cette époque en étroite collaboration.

Nous voilà maintenant fin septembre 2019

Mme ABADIE se présentant sur la liste contre Mr CHARBIT à eu pour effet que Mr CHARBIT m'avait précisé verbalement que le projet de l'association de Madame ABADIE ne verrait plus le jour et que la cour serait de ce fait, disponible à la vente.

Mais aussi que quelques détails resteraient à régler comme la fenêtre de la bibliothèque et l'écoulement des eaux de la toiture ainsi que déterminer un prix de vente en accord avec des devis réalisés par 2 Agences Immobilières afin de valider un tarif officiel et raisonnable pour tous !

Mais évidemment tout cela sous réserve de sa réélection un mois plus tard ! Soit en octobre 2019.

(pour information Mme MARTIN était au courant de ces faits et des déclarations de Mr CHARBIT sur ce projet de vente durant cette campagne électorale d'Octobre 2019).

21 Septembre 2019 , J'adresse malgré tout un courrier à Mr le Maire toujours sur ce projet

Octobre 2019 : Mr CHARBIT a été réélu Maire avec 4 voix d'écart.

J'ai recroisé Mr CHARBIT après sa réélection, et lui ai demandé les modalités qu'il avait prévu pour finaliser mon dossier !!!

Mr CHARBIT m'a déclaré qu'il ne lui était pas possible de me vendre la cour, car l'opposition pourrait s'en servir comme « achat de voix » et tenter d'en faire valoir surtout avec ce faible écart de voix.....

Et donc, Mr CHARBIT m'avait précisé à nouveau qu'il fallait attendre l'élection du mois de Mars 2020 pour tenir son engagement sur cet achat.

J'avais d'ailleurs obtenu sa promesse et bien sûr seulement en cas de victoire, il devrait vous le confirmer suite à ce courrier.

Je ne suis plus à quelques mois près car c'est depuis Madame DELAUNAY que j'attends cette possibilité, à l'époque avec Madame MARTIN j'avais déjà reçu un accord verbal sur cet investissement possible car j'en étais prioritaire car mitoyenne de ce local.

La suite vous la connaissez toutes et tous,

15 Mars 2020 : Election 1er tour

28 Juin 2020 : Election 2ème tour

Mr CHARBIT Réélu avec sa nouvelle équipe, et Mesdames et Messieurs les élus vous êtes en fonction depuis cette date.

29 JUIN 2020.

Mr Nevraumont, mon compagnon, contacte par SMS Mme MARTIN pour la féliciter pour sa victoire mais aussi pour lui rappeler les engagements de pré élection 2019.

Réponse de Mme MARTIN : Merci, bien noté ta demande

Malheureusement plus de nouvelle de Mr CHARBIT, ni de Madame MARTIN d'ailleurs sur ce dossier et pourtant

7 Juillet 2020 (Courrier joint) J'adresse une nouvelle fois un courrier à Mr le Maire

Septembre 2020

Mon compagnon Mr Nevraumont a interpellé Mr CHARBIT sur ce dossier (achat cour/local cantonnier) qu'il suit depuis le début de mes démarches.

Mr CHARBIT lui a fait savoir que la décision de vente serait connue d'ici la fin de l'année 2020, et qu'il s'y engageait avec la précision que la vente serait proposé aux nouveaux élus. Mais qu'avec la situation sanitaire organiser les réunions pour statuer sur ce dossier entre autre était complexe.....

12 Novembre 2020 (Courrier joint) J'adresse un courrier à Mr le Maire rappelant tout cela....

Fin Décembre 2020 : Aucun contact ni aucune lettre sur le sujet de la part de la mairie

MARS 2021

Mr Nevraumont contacte par SMS Mme MARTIN le 2 Mars avec comme objet « sujet Mairie » pas de réponse de sa part !!!

Le 9 mars, lassés, nous lui précisons par SMS qu'il n'est plus nécessaire de nous contacter.

Me voilà dans l'obligation de mettre au courant par ce courrier toute l'équipe municipale pour vous faire part de cette situation.

Mr CHARBIT et Madame MARTIN eux sont déjà au courant de cette situation car ils ont été à la base de ce dossier.

Un mail en copie à la mairie leur sera destiné.

Merci de proposer de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal cette situation et aussi merci d'avance pour votre réflexion en votre âme et conscience, car ce n'est pas rien de supporter sans aucun résultat des paroles simplement à des fins électorales et d'avoir toujours malheureusement des poubelles devant notre porte et au milieu de la rue parfois depuis trop longtemps.

J'espère bien entendu recevoir de votre part un avis favorable pour finaliser ce projet et ce long périple, cela fera notamment entrer de la trésorerie à la commune.

Désolée d'avoir été un peu longue, mais depuis tout ce temps vous me comprendrez certainement ...

Mr Nevraumont sera mon interlocuteur pour recevoir et répondre avec plaisir à vos diverses questions au 0612163479

Ou par mail à : e-nevraumont@hotmail.fr

Bien cordialement.

Valérie DELALANDE

Copies :

1 dossier pour chaque élu dans vos bannettes à la Mairie

1 Copie mail du dossier en mairie adressé Mr CHARBIT et Madame MARTIN



JUIN 2020



MARS 2021



AOUT 2020



OCTOBRE 2020